



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE LA PRODUCTION ET DE L'INDUSTRIALISATION AGRICOLE
SECRETARIAT GENERAL

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME CONJOINT SAHEL EN REPONSE AUX DEFIS COVID-19, CONFLITS
ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET
(Consultant individuel)

Intitulé de la mission : Recrutement d'un Assistant Technique National pour le suivi des activités du Don ASAP+.

Numéro de référence : N° ~~525~~/PR/PM/MPIA/SG/SD3C/2025

Le Gouvernement de la République du Tchad a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), des dons et prêt en vue de financer les coûts Le programme conjoint sahel en réponse aux Défis COVID-19, Conflits et changement climatique (SD3C) et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjointre des services de conseil dispensés par un consultant individuel.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du programme SD3C.

L'objectif de la mission est de :

- Assurer la planification et le suivi de la mise en œuvre des activités du Don ASAP+ ;
- Documenter toutes les différentes étapes des réalisations du projet pour permettre la capitalisation des acquis ;
- Mettre en place un système de suivi visant à dissocier les réalisations du Don ASAP+ de celles du SD3C afin d'alimenter la base des données et le suivi des indicateurs

Durée et lieu

- Durée : 3 mois renouvelable ;
- Lieu : N'Djamena, avec missions dans les provinces Kanem, Lac et Hadjer Lamis.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme¹ et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations². Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute

¹ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:

<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

² Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:

<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du Client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgation de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le Secrétariat Général du Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.

Les consultants individuels seront sélectionnés selon la méthode de comparaison de CV telle qu'expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/passation-de-marches-projets> ».

Les critères de présélection sont les suivants : (i) avoir un niveau universitaire minimum de Bac + 5 en Gestion des Projets, Développement Rural ou tout autre diplôme similaire ; (ii) avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la gestion des projets ou suivi évaluation ; (iii) Excellentes capacités rédactionnelles (rapports techniques, stratégiques ou d'activités liés à l'exécution d'un projet, rédaction de note ou d'articles d'information) et organisationnelles (programmation, priorisation, anticipation et maîtrise d'outils de programmation et de suivi de projets) ; (iv) Grande capacité d'animation et de mobilisation, capacité à fédérer et impulser des dynamiques collectives, à transmettre les savoirs et à rendre compte. Travailler sous pression.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : Coordination du programme SD3C à N'Djaména, Tel : (235) 63 64 96 97, Email : m.allamine@fidatchad.org au plus tard **31 DÉC 2025**.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite et déposées à l'adresse ci-après : Antenne des Projets FIDA, Tél : +235 66 28 24 46 à N'Djaména, au plus tard **08 JAN 2026** à 12 heures et porter expressément la mention « Recrutement d'un Assistant Technique National pour le suivi des activités du Don ASAP+ ».

N'Djaména, le **17 DEC 2025**

**Le Secrétaire Générale du Ministère de la Production
et de l'Industrialisation Agricole**

MOUBARACK ABAKAR ROUBO

³ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>